



Le 23/01/23

Comité Ecologique Ariégeois

Adresse Postale :

Mairie 09130 Pailhès

courriel: contact@cea09ecologie.org

site web: <https://cea09ecologie.org>

Acceptables Avenirs
Philippe VERVIER Président

20, Rue Hermès

31520 RAMONVILLE-SAINT-AGNE

Objet : Publication des résultats de votre concertation – projet de Loubens (Ariège)

Monsieur le Président,

Vous avez été chargé par le porteur de projet (GAEC ROUSSE Roziès) de promouvoir l'installation d'une unité de méthanisation industrielle sur sa propriété à Loubens.

Après un premier projet, sévèrement refusé par le conseil municipal de la commune lors du vote du 11/12/2020 (0 voix pour, 8 voix contre et deux abstentions), vous avez tenté de le relancer par une concertation en le déplaçant de 900 m en aval du précédent.

Cette concertation programmée pourtant pendant la saison estivale (15/07/2021-15/09/2021) n'a pas permis de démontrer une quelconque adhésion de la population locale fortement mobilisée depuis le 10/10/2020 contre un tel projet.

131 réponses, toutes défavorables au projet déplacé, vous ont été transmises par l'association locale Loubens Air Pur. **Alors que vous deviez donner les résultats de cette concertation pour le 30/09/2021, ces engagements n'ont pas été tenus.**

Nous tenons à préciser que le temps qui passe ne pourra inverser les résultats de la concertation. Dans un article de la dépêche sur le sujet, du 24/01/2022 vous-même avez reconnu que la population n'était pas très favorable, la pétition de l'automne 2020 avait déjà démontré qu'elle était très défavorable et soucieuse de l'intérêt public.

Pour cette concertation, votre société a reçu, d'après la région Occitanie, des fonds à hauteur de 3 750 €. Nous aimerions connaître l'utilisation de ces fonds publics ; c'est la moindre des choses, ne serait-ce que parce que nous alimentons les caisses publiques par nos impôts.

La mise au repos du projet ne peut expliquer la non-publication des résultats, les deux choses étant dissociables. **Il est anormal que les participants n'en connaissent toujours pas l'issue, plus de 15 mois plus tard.**

Sans doute, est-il temps d'admettre que le second projet, économiquement fragile, socialement inacceptable, très impactant au niveau environnemental, n'a pas passé avec succès l'étape de la concertation.

Quand on lance une concertation et que l'on est rémunéré pour cela, le résultat, quel qu'il soit, doit être publié. Il en va du respect des participants et de la démocratie. Il se peut aussi que vous ayez perdu tout

simplement le dossier ou que vous ne le jugiez plus prioritaire compte tenu de la concertation et de la **contestation**. Quoi qu'il en soit, nous exigeons une réponse pour l'association, pour le collectif « Loubens Air Pur » que nous soutenons et la population locale qui doit être informée.

Dans l'attente de la publication des résultats de votre consultation publique, veuillez recevoir, Monsieur le Président, nos respectueuses salutations.

Pour le Comité Écologique Ariégeois: les trois co-présidents

Jean-Pierre DELORME

Marcel RICORDEAU

Daniel STRUB



Suite à votre mail sans réponse du 23/01/2023,
nous vous proposons cette lettre en RAR.

N° de l'envoi: 1A 202 675 5817 5

Le Secrétaire du CEA

